

Написать

- С вложениями
- Дата
- Папки
- От кого
- Кому
- Ещё

- Входящие 307
- Отправленные
- Удалённые
- Спам 4
- Черновики
- Шаблоны
- Создать папку

1 99+

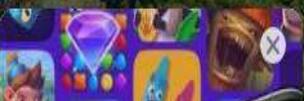
- Кураре-медицина
- Бизнес
- Президенту

Создать метку

Реклама Отключить



Онлайн-игра Хроники Хаоса
 hero-wars.com 16+



Переслать Удалить Это спам Прочитано Отключить рассылки Метка Вид

hero-wars.com Р Онлайн-игра Хроники Хаоса Собери армию могущественных героев и развивай их умения. Погажи, на что ты... [Перейти](#) Реклама X

Результаты поиска «Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur"» в папке «Входящие» Искать во всех папках

Все результаты 311 писем

- | | | | | |
|--------------------------|--|--------------------------------|--|-----------------|
| <input type="checkbox"/> | | Зяблицев Сергей | Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... | Входящие 22 икл |
| <input type="checkbox"/> | | ire@hebergement2.interieur-... | Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... | Входящие 22 икл |
| <input type="checkbox"/> | | Зяблицев Сергей | Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... | Входящие 21 икл |
| <input type="checkbox"/> | | ire@hebergement2.interieur-... | Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... | Входящие 21 икл |
| <input type="checkbox"/> | | Зяблицев Сергей | Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... | Входящие 19 икл |
| <input type="checkbox"/> | | ire@hebergement2.interieur-... | Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... | Входящие 19 икл |
| <input type="checkbox"/> | | Зяблицев Сергей | Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... | Входящие 18 икл |
| <input type="checkbox"/> | | ire@hebergement2.interieur-... | Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... | Входящие 18 икл |
| <input type="checkbox"/> | | Зяблицев Сергей | Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... | Входящие 17 икл |
| <input type="checkbox"/> | | ire@hebergement2.interieur-... | Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... | Входящие 17 икл |
| <input type="checkbox"/> | | Зяблицев Сергей | Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... | Входящие 16 икл |
| <input type="checkbox"/> | | ire@hebergement2.interieur-... | Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... | Входящие 16 икл |
| <input type="checkbox"/> | | Зяблицев Сергей | Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... | Входящие 15 икл |
| <input type="checkbox"/> | | ire@hebergement2.interieur-... | Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... | Входящие 15 икл |
| <input type="checkbox"/> | | Зяблицев Сергей | Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... | Входящие 14 икл |
| <input type="checkbox"/> | | ire@hebergement2.interieur-... | Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... | Входящие 14 икл |
| <input type="checkbox"/> | | Зяблицев Сергей | Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... | Входящие 13 икл |
| <input type="checkbox"/> | | ire@hebergement2.interieur-... | Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... | Входящие 13 икл |

Написать



Переслать



Удалить



Это спам!



Прочитано



Отключить рассылки



Метка



Наверх



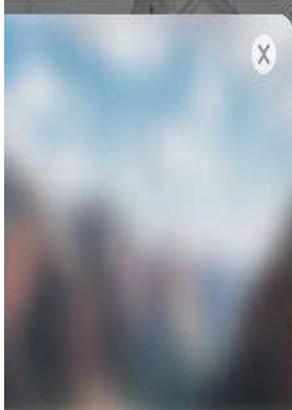
Онлайн-игра Хроники Хаоса

hero-wars.com 16+



Trivial Best family quiz for free

yandex.com 16+



Хостелы в La Pedrera

booking.com

- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 14 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 14 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 13 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 13 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 12 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 12 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 11 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 11 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 10 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 10 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 9 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 9 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 8 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 8 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 7 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 7 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 6 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 6 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 5 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 5 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 4 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 4 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 2 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 2 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 1 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 1 июн



- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 2 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 1 июн
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 1 июн
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 31 мая
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 31 мая
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 30 мая
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 30 мая
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 29 мая
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 29 мая
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 28 мая
- ire@hebergement2.interieur... O Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 28 мая
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 27 мая
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 27 мая
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 26 мая
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 26 мая
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 25 мая
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 25 мая
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 24 мая
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 24 мая
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 23 мая
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 23 мая
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 22 мая
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 22 мая
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 21 мая
- ire@hebergement2.interieur... Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alp... Входящие 21 мая
- Зяблицев Сергей Re: Merci pour votre message sur le site "http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provenc... Входящие 20 мая

✓
M. ZIABLITSEV Sergei
Un demandeur d'asile sans moyens de subsistance
et sans logement depuis le 18.04.2019.
Le défenseur des droits humains.
Adresse : FORUM DES REFUGIES, 111 BD. DE
LA MADELEINE CS 91036. Domiciliation
No5257 06004 NICE, CEDEX1
Tel. +33 6 95 99 53 29
Email: bormentalsv@yandex.ru



M. Bernard Gonzales-Le Préfet Provence Alpes
-Maritimes

Objet: Je vous demande de cesser de commettre des crimes contre moi, de remplir les obligations internationales et de me rendre un logement et des prestations.

Je suis dans une situation de détention qui se détériore.

Telle est la situation à Nice, car il y a beaucoup de sans-abri, en particulier, je suis privé d'un logement et de prestations discriminatoires, pénalement privés. Voici les descriptions des crimes contre moi sur le site officiel:

<http://www.controle-public.com/fr/Droits>
<http://www.controle-public.com/fr/%D1%81rimes>

Chaque jour j'appelle les auberges de Nice, où on me dit la demande de paiement, on dit qu'il y a des places libres.

Je transfère quotidiennement toutes les informations au préfet et au service d'urgence 115 et par écrit sur les sites officiels et oralement.

La distribution de nourriture aux sans-abri se fait sans respecter les mesures d'hygiène. Les sans-abri vivent et mangent directement sur terre.

Je suis étranger, demandeur d'asile, sans gagne-pain et sans domicile depuis le 18/04/2019 par la faute du préfet, de l'OFII et de la justice, qui refuse d'exécuter les décisions des juridictions internationales.

Je n'ai pas de masque et la police ne m'en donnera pas. Chaque jour, je suis exposée à l'humiliation et aux traitements inhumains, au risque d'infection.

En Russie, j'étais chirurgien avec 10 ans d'expérience. En France, j'ai demandé l'asile politique dans le cadre de la persécution en Russie pour mes activités en faveur des droits humains. Mais les autorités françaises ont fait de moi un SDF, ne respectant pas les obligations internationales.

S'il vous plaît, arrêtez de m'intimider.

J'appelle le 115 tous les jours pendant 23 mois.

Veuillez me fournir immédiatement logement, allocation et la justice.

Cordialement.

Я в ситуации ухудшающейся confinement .В Ницце такая ситуация, потому что много бездомных, в частности я, лишённый дискриминационным, преступным образом лишённый жилья и пособия. Вот описания преступлений в отношении меня на официальном сайте:

<http://www.controle-public.com/fr/Droits>

<http://www.controle-public.com/fr/%D1%81rimes>

Я каждый день звоню в хостелы Ниццы, где мне сообщают требование оплаты , говорят о наличии свободных мест.

Всю информацию передаю ежедневно префекту и экстренной службе 115 и письменно на официальных сайтах и устно.

Раздача еды бездомным осуществляется без соблюдения мер гигиены. Бездомные люди живут и кушают прямо на земле.

Я иностранец, проситель убежища, без средств к существованию и без жилья с 18/04/2019 по вине префекта, OFII et судебной власти, которая отказывается исполнять решения международных судов.

У меня нет маски, и полиция мне не предоставляет её. Каждый день я подвергаюсь унижениям и бесчеловечному обращению, риску заражения.

В России я был врач-хирург со стажем 10 лет. Во Франции я попросил политическое убежище в связи с преследованием в России за правозащитную деятельность. Но власти Франции сделали из меня SDF, не выполняя международные обязательства. Прошу прекратить издевательства надо мной.

Я обращаюсь в службу 115 каждый день 23 месяца.

Прошу немедленно обеспечить меня logement, allocation et la justice.

Ziablitsev Sergei

Le défenseur des droits humains

Demander d'asile politique

bormentalsv@yandex.ru

Le président association "Contrôle public"

Tél.: + 33 (6) 95 99 53 29

Email: controle.public.fr.rus@gmail.com

<http://www.controle-public.com/fr/>

[%D1%81rimes](http://www.controle-public.com/fr/%D1%81rimes)

152^e année - N°28 Samedi 11 juillet 2020

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entre...

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.journal-officiel.gouv.fr

Associations
Associations syndicales
de propriétaires

Fondations d'entreprise
Fonds de dotation
Fondations partenariales

Annonce n° 38
06 - Alpes-Maritimes
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes
CONTRÔLE PUBLIC.

Objet : contrôler et lutter contre la corruption au sein des pouvoirs publics et des organisations exerçant des fonctions publiques y compris dans les organisations internationales ; étudier, débattre et formuler un avis sur le respect de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales, tant en droit qu'en pratique, et sensibiliser le public à ces questions par ces moyens et d'autres moyens appropriés ; développer, avoir des débats et reconnaissance de nouvelles idées et de nouveaux principes relatifs aux droits de l'homme ; représenter dans les organes pouvoirs, ainsi qu'aux organismes s'occupant des affaires publiques et des défenses des droits de l'homme, de critiques et propositions touchant l'amélioration de leur activité et d'attirer l'attention à tout aspect de leur travail qui risque d'entraver ou empêcher la promotion, la protection et la mise en oeuvre des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; utiliser tous les moyens légaux, y compris les enregistrements vidéo, pour rendre les activités des personnes publiques transparentes ; publier, diffuser livres des opinions, des informations et des connaissances sur l'ensemble des droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales ; aider les étrangers à exercer leurs droits et libertés fondamentaux garantis par les traités internationaux.

Siège social : 111, boulevard de la Madeleine, 06004 Nice cedex 1.

Date de la déclaration : 9 juillet 2020.

La Directrice de l'information légale et administrative : Anne DUCLOS-GRISIER

Ziablitsev

[accueil national](#)[Nous contacter](#)[Salle de presse](#)

La préfecture et les services de l'État en région

**Provence Alpes Côte
d'Azur**

Recherche



Menu

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Nous contacter](#) > Par service

PAR SERVICE

Votre message a bien été transmis au service courrier de la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Récapitulatif de votre message:

Vous êtes : particulier

Nom : Ziablitsev

Prénom : Sergei

Date de naissance :

Adresse électronique : bormentalsv@yandex.ru

Adresse postale :



Sujet : 09.05.21, : Je vous demande de cesser de commettre des crimes contre moi, de remplir les obligations internationales et de me rendre un logement et des prestations.

Destinataire : Accueil

Message : Fait à Nice, France, le 09/05/2021. M. ZIABLITSEV Sergei Un demandeur d'asile sans moyens de subsistance et sans logement depuis le 18.04.2019. Le défenseur des droits humains. Adresse : FORUM DES REFUGIES, 111 BD. DE LA MADELEINE CS 91036. Domiciliation No5257 06004 NICE, CEDEX1 Tel. +33 6 95 99 53 29 Email: bormentalsv@yandex.ru M. Bernard Gonzales-Le Préfet Provence Alpes -Maritimes Objet: Je vous demande de cesser de commettre des crimes contre moi, de remplir les obligations internationales et de me rendre un logement et des prestations. Je suis dans une situation de détention qui se détériore. Telle est la situation à Nice, car il y a beaucoup de sans-abri, en particulier, je suis privé d'un logement et de prestations discriminatoires, pénalement privés. Voici les descriptions des crimes contre moi sur le site officiel: <http://www.controle-public.com/fr/Droits> <http://www.controle-public.com/fr/%D1%81rimes> Chaque jour j'appelle les auberges de Nice, où on me dit la demande de paiement, on dit qu'il y a des places libres. Je transfère quotidiennement toutes les informations au préfet et au service d'urgence 115 et par écrit sur les sites officiels et oralement. La distribution de nourriture aux sans-abri se fait sans respecter les mesures d'hygiène. Les sans-abri vivent et mangent directement sur terre. Je suis étranger, demandeur d'asile, sans gagne-pain et sans domicile depuis le 18/04/2019 par la faute du préfet, de l'OFII et de la justice, qui refuse d'exécuter les décisions des juridictions internationales. Je n'ai pas de masque et la police

internationales. Je n'ai pas de masque et la police ne m'en donnera pas. Chaque jour, je suis exposée à l'humiliation et aux traitements inhumains, au risque d'infection. En Russie, j'étais chirurgien avec 10 ans d'expérience. En France, j'ai demandé l'asile politique dans le cadre de la persécution en Russie pour mes activités en faveur des droits humains. Mais les autorités françaises ont fait de moi un SDF, ne respectant pas les obligations internationales. S'il vous plaît, arrêtez de m'intimider. J'appelle le 115 tous les jours pendant 23 mois. Veuillez me fournir immédiatement logement, allocation et la justice. Cordialement.

— Я в ситуации ухудшающейся confinement .В Ницце такая ситуация, потому что много бездомных, в частности я, лишённый дискриминационным, преступным образом лишённый жилья и пособия. Вот описания преступлений в отношении меня на официальном сайте: <http://www.controle-public.com/fr/Droits> <http://www.controle-public.com/fr/%D1%81rimes> Я каждый день звоню в хостелы Ниццы, где мне сообщают требование оплаты , говорят о наличии свободных мест. Всю информацию передаю ежедневно префекту и экстренной службе 115 и письменно на официальных сайтах и устно. Раздача еды бездомным осуществляется без соблюдения мер гигиены. Бездомные люди живут и кушают прямо на земле. Я иностранец, проситель убежища, без средств к существованию и без жилья с 18/04/2019 по вине префекта, OFII et судебной власти, которая отказывается исполнять решения международных судов. У меня нет маски, и полиция мне не предоставляет её. Каждый день я подвергаюсь унижениям и бесчеловечному обращению, риску заражения. В России я был врачом со стажем 10 лет. Во Франции я попросил политическое убежище в связи с преследованием в России за правозащитную деятельность. Но власти Франции сделали из меня SDF, не выполняя международные обязательства. Прошу прекратить

международные обязательства. Прошу прекратить издевательства надо мной. Я обращаюсь в службу 115 каждый день 23 месяца. Прошу немедленно обеспечить меня logement, allocation et la justice. Ziablitsev Sergei Le défenseur des droits humains Demander d'asile politique bormentalsv@yandex.ru Le président association "Contrôle public" Tél.: + 33 (6) 95 99 53 29 Email: controle.public.fr.rus@gmail.com <http://www.controle-public.com/fr/%D1%81rimes>

[Retour au formulaire](#)

L'ACTUALITÉ DU GOUVERNEMENT

07/05/2021

"Se faire vacciner, c'est aussi accélérer l'accès à la vaccination pour les autres"



Comment sont surveillés les vaccins ? Décryptage avec le Dr Christelle Ratignier-Carbonnel, directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM).

07/05/2021

Baromètre de l'action publique : les résultats sont là

✓
 M. ZIABLITSEV Sergei
 Un demandeur d'asile sans moyens de subsistance
 et sans logement depuis le 18.04.2019.
 Le défenseur des droits humains.
 Adresse : Chez M. Jamain Jean-Jacques, 6 rue Guiglia,
 06000 Nice, France
 Tel. +33 6 95 99 53 29
 Email: bormentalsv@yandex.ru



✓
 M. Bernard Gonzales-Le Préfet Provence Alpes
 -Maritimes

Objet: Je vous demande de cesser de commettre des crimes contre moi, de remplir les obligations internationales et de me rendre un logement et des prestations.

Je suis dans une situation de détention qui se détériore.

Telle est la situation à Nice, car il y a beaucoup de sans-abri, en particulier, je suis privé d'un logement et de prestations discriminatoires, pénalement privés. Voici les descriptions des crimes contre moi sur le site officiel:

<http://www.controle-public.com/fr/Droits>
<http://www.controle-public.com/fr/%D1%81rimes>

Chaque jour j'appelle les auberges de Nice, où on me dit la demande de paiement, on dit qu'il y a des places libres.

Je transfère quotidiennement toutes les informations au préfet et au service d'urgence 115 et par écrit sur les sites officiels et oralement.

La distribution de nourriture aux sans-abri se fait sans respecter les mesures d'hygiène. Les sans-abri vivent et mangent directement sur terre.

Je suis étranger, demandeur d'asile, sans gagne-pain et sans domicile depuis le 18/04/2019 par la faute du préfet, de l'OFII et de la justice, qui refuse d'exécuter les décisions des juridictions internationales.

Je n'ai pas de masque et la police ne m'en donnera pas. Chaque jour, je suis exposée à l'humiliation et aux traitements inhumains, au risque d'infection.

En Russie, j'étais chirurgien avec 10 ans d'expérience. En France, j'ai demandé l'asile politique dans le cadre de la persécution en Russie pour mes activités en faveur des droits humains. Mais les autorités françaises ont fait de moi un SDF, ne respectant pas les obligations internationales.

S'il vous plaît, arrêtez de m'intimider.

J'appelle le 115 tous les jours pendant 23 mois.

Veillez me fournir immédiatement logement, allocation et la justice.

Cordialement.

Я в ситуации ухудшающейся confinement .В Нице такая ситуация, потому что много бездомных, в частности я, лишённый дискриминационным, преступным образом лишённый жилья и пособия. Вот описания преступлений в отношении меня на официальном сайте:

<http://www.controle-public.com/fr/Droits>

<http://www.controle-public.com/fr/%D1%81rimes>

Я каждый день звоню в хостелы Ниццы, где мне сообщают требование оплаты , говорят о наличии свободных мест.

Всю информацию передаю ежедневно префекту и экстренной службе 115 и письменно на официальных сайтах и устно.

Раздача еды бездомным осуществляется без соблюдения мер гигиены. Бездомные люди живут и кушают прямо на земле.

Я иностранец, проситель убежища, без средств к существованию и без жилья с 18/04/2019 по вине префекта, OFII et судебной власти, которая отказывается исполнять решения международных судов.

У меня нет маски, и полиция мне не предоставляет её. Каждый день я подвергаюсь унижениям и бесчеловечному обращению, риску заражения.

В России я был врач-хирург со стажем 10 лет. Во Франции я попросил политическое убежище в связи с преследованием в России за правозащитную деятельность. Но власти Франции сделали из меня SDF, не выполняя международные обязательства. Прошу прекратить издевательства надо мной.

Я обращаюсь в службу 115 каждый день 23 месяца.

Прошу немедленно обеспечить меня logement, allocation et la justice.

Ziablitsev Sergei

Le défenseur des droits humains

Demander d'asile politique

bormentalsv@yandex.ru

Le président association "Contrôle public"

Tél.: + 33 (6) 95 99 53 29

Email: controle.public.fr.rus@gmail.com

<http://www.controle-public.com/fr/>

[%D1%81rimes](http://www.controle-public.com/fr/%D1%81rimes)

152^e année - N°28 Samedi 11 juillet 2020

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entre...

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.journal-officiel.gouv.fr

Associations
Associations syndicales
de propriétaires

Fondations d'entreprise
Fonds de dotation
Fondations partenariales

Annonce n° 38
06 - Alpes-Maritimes
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes
CONTRÔLE PUBLIC.
Objet : contrôler et lutter contre la corruption au sein des pouvoirs publics et des organisations exerçant des fonctions publiques y compris dans les organisations internationales ; étudier, débattre et formuler un avis sur le respect de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales, tant en droit qu'en pratique, et sensibiliser le public à ces questions par ces moyens et d'autres moyens appropriés ; développer, avoir des débats et reconnaissance de nouvelles idées et de nouveaux principes relatifs aux droits de l'homme ; représenter dans les organes pouvoirs, ainsi qu'aux organismes s'occupant des affaires publiques et des défenses des droits de l'homme, de critiques et propositions touchant l'amélioration de leur activité et d'attirer l'attention à tout aspect de leur travail qui risque d'entraver ou empêcher la promotion, la protection et la mise en oeuvre des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; utiliser tous les moyens légaux, y compris les enregistrements vidéo, pour rendre les activités des personnes publiques transparentes ; publier, diffuser livres des opinions, des informations et des connaissances sur l'ensemble des droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales ; aider les étrangers à exercer leurs droits et libertés fondamentaux garantis par les traités internationaux.
Siège social : 111, boulevard de la Madeleine, 06004 Nice cedex 1.
Date de la déclaration : 9 juillet 2020.

La Directrice de l'information légale et administrative : Anne DUCLOS-GRISIER

Ziablitsev



Доступен перевод

[accueil national](#)[Nous contacter](#)[Salle de presse](#)

La préfecture et les services de l'État en région

Provence Alpes Côte d'Azur

Recherche



Menu

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Nous contacter](#) > Par service

PAR SERVICE

Votre message a bien été transmis au service courrier de la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Récapitulatif de votre message:

Vous êtes : particulier

Nom : Ziablitsev

Prénom : Sergei

Date de naissance :

Adresse électronique : bormentalsv@yandex.ru

Adresse postale :



Sujet : 10/05/21, Je vous demande de cesser de commettre des crimes contre moi, de remplir les obligations internationales et de me rendre un logement et des prestations.

Destinataire : Accueil

Message : Fait à Nice, France, le 10/05/2021. M. ZIABLITSEV Sergei Un demandeur d'asile sans moyens de subsistance et sans logement depuis le 18.04.2019. Le défenseur des droits humains.

Adresse : Chez M. Jamain Jean-Jacques, 6 rue Guiglia, 06000 Nice, France Tel. +33 6 95 99 53 29

Email: bormentalsv@yandex.ru M. Bernard

Gonzales-Le Préfet Provence Alpes -Maritimes

Objet: Je vous demande de cesser de commettre des crimes contre moi, de remplir les obligations internationales et de me rendre un logement et des prestations. Je suis dans une situation de détention qui se détériore. Telle est la situation à Nice, car il y a beaucoup de sans-abri, en particulier, je suis privé d'un logement et de prestations discriminatoires, pénalement privés. Voici les descriptions des crimes contre moi sur le site officiel: <http://www.controle-public.com/fr/Droits> <http://www.controle-public.com/fr/%D1%81rimes>

Chaque jour j'appelle les auberges de Nice, où on me dit la demande de paiement, on dit qu'il y a des places libres. Je transfère quotidiennement toutes les informations au préfet et au service d'urgence 115 et par écrit sur les sites officiels et oralement. La distribution de nourriture aux sans-abri se fait sans respecter les mesures d'hygiène. Les sans-abri vivent et mangent directement sur terre. Je suis étranger, demandeur d'asile, sans gagne-pain et sans domicile depuis le 18/04/2019 par la faute du préfet, de l'OFII et de la justice, qui refuse d'exécuter les décisions des juridictions internationales. Je n'ai pas de masque et la police ne m'en donnera pas. Chaque jour je suis empêché

ne m'en donnera pas. Chaque jour, je suis exposée à l'humiliation et aux traitements inhumains, au risque d'infection. En Russie, j'étais chirurgien avec 10 ans d'expérience. En France, j'ai demandé l'asile politique dans le cadre de la persécution en Russie pour mes activités en faveur des droits humains. Mais les autorités françaises ont fait de moi un SDF, ne respectant pas les obligations internationales. S'il vous plaît, arrêtez de m'intimider. J'appelle le 115 tous les jours pendant 23 mois. Veuillez me fournir immédiatement logement, allocation et la justice. Cordialement.

— Я в ситуации ухудшающейся confinement .В Ницце такая ситуация, потому что много бездомных, в частности я, лишённый дискриминационным, преступным образом лишённый жилья и пособия. Вот описания преступлений в отношении меня на официальном сайте: <http://www.controle-public.com/fr/Droits> <http://www.controle-public.com/fr/%D1%81rimes> Я каждый день звоню в хостелы Ниццы, где мне сообщают требование оплаты , говорят о наличии свободных мест. Всю информацию передаю ежедневно префекту и экстренной службе 115 и письменно на официальных сайтах и устно. Раздача еды бездомным осуществляется без соблюдения мер гигиены. Бездомные люди живут и кушают прямо на земле. Я иностранец, проситель убежища, без средств к существованию и без жилья с 18/04/2019 по вине префекта, OFII et судебной власти, которая отказывается исполнять решения международных судов. У меня нет маски, и полиция мне не предоставляет её. Каждый день я подвергаюсь унижениям и бесчеловечному обращению, риску заражения. В России я был врач-хирург со стажем 10 лет. Во Франции я попросил политическое убежище в связи с преследованием в России за правозащитную деятельность. Но власти Франции сделали из меня SDF, не выполняя международные обязательства. Прошу прекратить издевательства надо мной. Я обращаюсь в службу

международные обязательства. Прошу прекратить издевательства надо мной. Я обращаюсь в службу 115 каждый день 23 месяца. Прошу немедленно обеспечить меня logement, allocation et la justice. Ziablitsev Sergei Le défenseur des droits humains Demander d'asile politique bormentalsv@yandex.ru Le président association "Contrôle public" Tél.: + 33 (6) 95 99 53 29 Email: controle.public.fr.rus@gmail.com <http://www.controle-public.com/fr/%D1%81rimes>

[Retour au formulaire](#)

L'ACTUALITÉ DU GOUVERNEMENT

09/05/2021

Lancement de la Conférence sur l'avenir de l'Europe



En quoi consiste ce grand exercice de démocratie participative ? Et la plateforme numérique associée ? Explications.

07/05/2021

"Se faire vacciner, c'est aussi accélérer l'accès à la vaccination pour les autres"

renouvellement mon récépissé dans le cadre d'une procédure à la CNDA

bormentalsv@yandex.ru bormentalsv@yandex.ru 10 июл в 22:54

1 получатель: Продление ресепсеce de attestation du demandeur d'asile

1. 10.07.21, renouvellement PDF	2. Рécépissé Ziablitsev до PDF	3. 20.04.21, CNDA, 7 f. PDF	4. Demande au BAJ.pdf PDF	4.1. TransmissionRe PDF
---------------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------	-------------------------

7

1) mon resepisse, 1 f.

2) Décision d'appel de la CNDA, 7 f.:

3) demande d'entraide judiciaire pour contester la décision de la CNDA sur des faits nouvellement découverts, 1 f.:

3.1) fax

4) procédure d'ouverture réexamenation 10/07/21 2 f. et télécopieur:

4.1) fax:

Cordialement.

renouvellement mon récépissé dans le cadre d'une procédure à la CNDA

bormentalsv@yandex.ru

bormentalsv@yandex.ru

10 июл в 22:54

1 получатель

:

Продление ресепсеce de attestation du demandeur d'asile

1. 10.07.21, renouvellement resepisse .pdf PDF 2. Рécépissé Ziablitsev до 12.07.21. Получил 27.01.21.pdf PDF 3. 20.04.21, CNDA, 7 f. D20.04.pdf PDF 4. Demande au BAJ.pdf PDF 4.1. TransmissionReport_BAJ.pdf PDF 5. Email à la CNDA.pdf PDF 5.1 TransmissionReport_33148184430_CNDA.pdf PDF

7

1) mon resepisse, 1 f.

2) Décision d'appel de la CNDA, 7 f.:

3) demande d'entraide judiciaire pour contester la décision de la CNDA sur des faits nouvellement découverts, 1 f.:

3.1) fax

4) procédure d'ouverture réexamenation 10/07/21 2 f. et télécopieur:

4.1) fax:

Cordialement.

Demandeur d'asile politique
 Le défenseur des droits humains
 Le président association "Contrôle public"
 Email: controle.public.fr.rus@gmail.com
<http://www.controle-public.com/fr/Contrôle-public>

Ziablitsev Sergei

Adresse : 6 rue Guiglia, 06000 Nice,
 chez M. et Mme. Jamain.

Email: bormentalsv@yandex.ru

Tél.: + 33 (6) 95 99 53 29



Fait à Nice, le 10/07/2021

Préfecture des Alpes Maritimes
 DRIM/BES/Asile
 pref-renouvellement-ada@alpes-maritimes.gouv.fr

Objet: renouvellement récépissé

Je demande le renouvellement mon récépissé dans le cadre d'une procédure en cours à la CNDA. Je joins :

1) mon récépissé -1 f.

2) décision de la CNDA - 7 f.

<http://www.controle-public.com/gallery/D20.04.pdf>

3) demande d'aide juridique pour la procédure devant la CNDA - 1 f. et fax

<http://www.controle-public.com/gallery/DAJBAJ.pdf>

Fax <http://www.controle-public.com/gallery/F10.07.pdf>

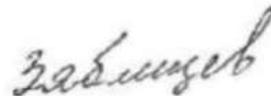
- 4) Dépôt de la requête en révision et en rectification du 10/07/21 à la CNDA - 2 f.
et fax :

<http://www.controle-public.com/gallery/FCNDARR.pdf>

<http://www.controle-public.com/gallery/FTrCNDA%20.pdf>

"... S'il ya lieu de réexaminer l'affaire, le départ du pays est suspendu **jusqu'à la fin de la nouvelle audience**. La Commission désigne également un avocat représentant le demandeur d'asile" (*par. 6.3 des Constatations du Comité des droits de l'homme du 14 décembre 19 dans l'affaire "MM c. Danemark"*)

Veillez agréer, Monsieur Préfet, mes salutations.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Zabunzev'.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ATTESTATION DE DEMANDE D'ASILE
PROCEDURE NORMALE
 Première demande d'asile



Identifiant : 0603180870
 Nom : ZIABLITSEV
 Nom d'usage :
 Prénoms : SERGEI
 Sexe : Masculin
 Situation familiale : Marié(e)
 Né(e) le : 17/08/1985 à KISELIOV, URSS
 Nationalité : russe
 Adresse :
 Cosi 5257 Cs 91036
 111 Boulevard de la Madeleine
 06000 NICE

Signature du titulaire

Chez :
 SPADA de Nice - Forum Réfugiés

Nombre d'enfants présents : 2
 Nom : ZIABLITSEV
 Prénoms : Egor
 Sexe : Masculin
 Né(e) le : 28/01/2017 à Balashiha Moscovskaga Oblast, RUSSIE
 Nationalité : russe
 Nom : ZIABLITSEV
 Prénoms : Andrei
 Sexe : Masculin
 Né(e) le : 22/06/2015 à Balashiha Moscovskaga Oblast, RUSSIE
 Nationalité : russe

Délivrée par : Préfecture des Alpes-Maritimes
 Le : 13/01/2021
 Valable jusqu'au : 12/07/2021
 Date de premier enregistrement en guichet unique : 11/04/2018
 Statut : En renouvellement

Cachet et signature de l'autorité

Pour le Préfet,
 La secrétaire administrative
 de pôle asile
 ERIE 4512

 Angélique BARTOLO

COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE

N° 19054334

M. Sergei ZIABLITSEV

M. Delesalle
PrésidentAudience du 30 mars 2021
Lecture du 20 avril 2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

La Cour nationale du droit d'asile

(5ème section, 3ème chambre)

Vu la procédure suivante :

Par un recours et des mémoires enregistrés les 29 novembre 2019, 23 décembre 2019, 4 janvier 2020, 24 février 2020, et 23, 29 et 30 septembre 2020, M. Sergei ZIABLITSEV, représenté par Me De Souza, demande à la Cour d'annuler la décision du 30 septembre 2019 par laquelle le directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) a rejeté sa demande d'asile et de lui reconnaître la qualité de réfugié ou, à défaut, de lui accorder le bénéfice de la protection subsidiaire.

M. ZIABLITSEV, qui se déclare de nationalité russe, né le 17 août 1985, soutient que :

- il craint d'être exposé à des persécutions du fait des autorités russes en cas de retour dans son pays d'origine en raison de ses opinions politiques du fait de son activité de défenseur des droits de l'homme ;
- en ne mettant pas à sa disposition un interprète certifié, l'Office français de l'immigration et de l'intégration a violé délibérément ses droits de demandeur d'asile ;
- il a été victime d'une mesure punitive d'internement en psychiatrie par les autorités françaises, en raison de ses activités de défense des demandeurs d'asile en France.

Vu :

- la décision attaquée ;
- la décision du bureau d'aide juridictionnelle du 17 janvier 2020 accordant à M. ZIABLITSEV le bénéfice de l'aide juridictionnelle ;
- les autres pièces du dossier.

Vu :

- l'ordonnance du 2 mars 2021 fixant la clôture au 19 mars 2021 à 17h en application de l'article R. 733-13 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Vu :

- la convention de Genève du 28 juillet 1951 et le protocole signé à New York le 31 janvier 1967 relatifs au statut des réfugiés ;
- le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Les parties ont été régulièrement averties du jour de l'audience.

Ont été entendus au cours de l'audience publique :

- le rapport de Mme Jaglale, rapporteure ;
- les explications de M. ZIABLITSEV, entendu en russe et assisté de M. Eganian, interprète assermenté ;
- et les observations de Me De Souza.

Par un supplément d'instruction du 6 avril 2021 ordonné en application de l'article R. 733-29 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, le président de la formation de jugement a invité l'OFPPA à produire des observations complémentaires sur les pièces produites par M. ZIABLITSEV les 26 et 29 mars 2021, avant le 16 avril 2021 à 17h.

Trois notes en délibéré ont été enregistrées le 13 avril 2021 présentées par M. ZIABLITSEV.

Considérant ce qui suit :

1. Aux termes de l'article 1^{er}, A, 2 de la convention de Genève du 28 juillet 1951 et du protocole signé à New York le 31 janvier 1967, doit être considérée comme réfugiée toute personne qui *« craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays »*.

2. Aux termes de l'article L. 712-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : *« Le bénéfice de la protection subsidiaire est accordé à toute personne qui ne remplit pas les conditions pour se voir reconnaître la qualité de réfugié et pour laquelle il existe des motifs sérieux et avérés de croire qu'elle courrait dans son pays un risque réel de subir l'une des atteintes graves suivantes : a) La peine de mort ou une exécution ; b) La torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants ; c) S'agissant d'un civil, une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence qui peut s'étendre à des personnes sans considération de leur situation personnelle et résultant d'une situation de conflit armé interne ou international »*.

3. Pour demander la reconnaissance de la qualité de réfugié ou, à défaut, se voir octroyer le bénéfice de la protection subsidiaire, M. ZIABLITSEV, de nationalité russe, né le 17 août 1985, soutient qu'en cas de retour en Russie, il craint d'être persécuté par les autorités russes, en raison de ses activités de défenseur des droits. Il fait valoir être originaire de Moscou où il travaillait comme chirurgien. En 2016, il a été accusé dans une affaire fallacieuse de menaces de mort à l'encontre d'un policier après avoir saisi à plusieurs reprises la police contre un voisin bénéficiant de liens avec des policiers russes. En raison des menaces dont les avocats

qui comptaient le représenter ont fait l'objet, il n'a pas bénéficié d'une défense effective. Il a donc assuré sa propre défense après s'être formé, et a obtenu gain de cause le 19 décembre 2016. Le procureur a cependant fait appel de cette décision et il a été condamné, le 22 septembre 2017, à deux-cent-cinquante heures de travaux d'intérêt général. En 2017, il a été approché par l'organisation non-gouvernementale (ONG) « Mouvement Civique International « Contrôle Public de l'Etat de Droit » » (MOD « OKP ») pour assurer la défense d'un de leur membre, M. Bokhonov, emprisonné à la suite d'une affaire fallacieuse. Dans le cadre de ses activités de défense des droits, il a notamment publié des preuves de fautes commises par le tribunal tout au long de la procédure. A partir de mi-novembre, il a de ce fait été victime de pressions et de menaces afin de se retirer de l'affaire. Aucune suite n'a jamais été donnée à ses plaintes et il n'a pu réaliser la totalité de ses heures de travaux d'intérêt général, en raison de manœuvres d'un procureur russe souhaitant le faire emprisonner afin qu'il ne puisse plus représenter l'activiste de l'ONG. En février 2018, sa peine de travaux d'intérêt général a été transformée en une peine d'emprisonnement. Craignant pour sa sécurité, il a fui la Russie le 19 mars 2018 en passant par la Biélorussie avant d'entrer en France le 20 mars 2018, accompagné de son épouse et de leurs enfants. Depuis son arrivée en France, il continue ses activités de défenseur des droits en Russie ainsi qu'auprès de demandeurs d'asile sur le territoire français. Son épouse a divorcé et est rentrée en Russie avec leurs enfants. Il a été interné, en représailles, par une décision du préfet des Alpes-Maritimes, d'août à novembre 2020.

4. Il résulte tant de ses déclarations constantes que des très nombreux documents produits, et il n'est d'ailleurs pas contesté par l'OFPPRA, que M. ZIABLITSEV a participé à la défense d'un activiste de MOD « OKP » à partir de 2017, M. Bokhonov, et que les autorités russes lui ont interdit de poursuivre ses activités au mois de mars 2018. Ces éléments sont notamment étayés par la note de la division de l'information, de la documentation et des recherches de l'OFPPRA intitulée « Le procès d'Alexandre Valeriévitch BOKHONOV, membre de l'ONG Mouvement Civique International « Contrôle Public de l'Etat de Droit » » du 11 avril 2019, les copies d'une procuration lui ayant été délivrée par MOD « OKP » le 7 août 2017 pour représenter ce mouvement en justice, un extrait de protocole d'une audience judiciaire du 1^{er} novembre 2017 du tribunal de la ville de Chelkovsky le mentionnant comme défenseur de M. Bokhonov, et une décision du 21 janvier 2018 l'autorisant à défendre ce dernier. De même une plainte adressée à la Cour européenne des droits de l'homme depuis la Russie par le « *Center of Assistance to International Protection* », avec qui il a coopéré à partir de 2017, le mentionne en tant que défenseur dans l'affaire pénale, ce que confirme un courrier du 30 avril 2018 du siège français de l'organisation, de même que divers courriers de la présidente de MOD « OKP » et des courriers, notamment un du 12 mars 2018, de M. Bokhonov, finalement libéré le 6 septembre 2018. De plus, il résulte des éléments produits que le requérant s'est investi activement auprès de ce dernier non seulement en l'assistant à son procès, en voulant notamment user de moyens d'enregistrement, avant d'être finalement interdit d'accès à la salle d'audience, mais également en veillant à la durée et à ses conditions de détention au centre de détention provisoire, le « SIZO », ce qui l'a conduit à dénoncer certains agissements de l'administration pénitentiaire russe et à contribuer à porter certains éléments devant la Cour constitutionnelle russe et la Cour européenne des droits de l'homme.

5. Toutefois, bien que la réalité de ses activités de défenseur des droits pendant une période de quelques mois, entre 2017 et 2018, soit établie, et qu'il résulte des sources publiques disponibles, et notamment du « Rapport 2020/21: La situation des droits humains dans le monde » de l'ONG *Amnesty International*, que les autorités russes tendent à réprimer les défenseurs des droits et les opposants et que les garanties liées à un procès équitable y soient en diminution, M. ZIABLITSEV, qui a fait montre à l'audience devant la Cour d'un

manquement particulièrement notable au devoir de coopération qui lui incombait, n'a pas apporté d'explications suffisamment circonstanciées sur les persécutions qui en auraient découlé de la part des autorités russes. En effet, aucun élément tangible ne vient appuyer ses propos lacunaires sur la transformation illégale par les autorités russes de la peine de travaux d'intérêt général auxquels il avait été condamné, dans le cadre d'une affaire sans aucun lien avec ses activités pour MOD « OKP », en une peine de trente jours d'emprisonnement, ainsi que cela ressort de la décision du 26 février 2018 rendue par la cour du district de Balachikha, et confirmée le 16 juillet 2018 en appel. A ce titre, il s'est borné à soutenir en des termes imprécis et dépourvus d'éléments circonstanciés qu'il s'était continuellement présenté au parc de Balachikha où il devait effectuer sa peine, mais qu'il en avait été empêché par les autorités russes, lesquelles auraient ainsi fait obstacle à ce qu'il effectue la totalité de sa peine. De ce fait, en l'état de l'instruction aucun élément ne permet d'établir qu'il aurait fait l'objet d'une condamnation fallacieuse à une peine de prison, ni même d'admettre qu'il s'agirait de représailles en raison de ses activités de défenseur des droits. De plus, la réalité du caractère controuvé de l'affaire au titre de laquelle il a initialement été condamné à sa peine de travaux d'intérêt général n'est assortie d'aucun élément justificatif, pas plus que n'est établie une tentative des autorités russes de l'impliquer dans une autre affaire au mois de décembre 2017 ou janvier 2018. Par ailleurs, interrogé sur les menaces ou violences ayant visé sa famille, il s'est montré excessivement vague et si, notamment, il a indiqué en des termes peu étayés que son épouse avait subi des intimidations, celle-ci est finalement retournée en Russie, où elle a d'ailleurs demandé le divorce le 6 mai 2019, et il n'allègue, ni n'établit qu'elle y aurait rencontré des difficultés. La seule information que celle-ci lui aurait donné depuis par téléphone qu'il était recherché n'est d'ailleurs assortie d'aucune précision. D'autre part, interrogé sur ses activités actuelles vis-à-vis de la Russie, et sur les craintes qui en découleraient, il a tenu des propos particulièrement imprécis et a fait état, de manière limitée, de la saisine du directeur d'un hôpital psychiatrique, ne permettant pas d'admettre qu'il participerait activement à des activités l'exposant vis-à-vis des autorités russes. De plus, il a fait état, de manière peu cohérente, de craintes vis-à-vis des autorités russes en lien avec son internement en France et de sa condamnation au paiement d'une pension alimentaire à la suite de son divorce, ajoutant à la confusion générale de ses déclarations. Dans ce cadre, le témoignage du « Centre de la protection internationale » à Strasbourg, en date du 30 avril 2018, celui de la présidente de l'ONG MOD « OKP » en date du 16 septembre 2018 ou la lettre du 12 mars 2018 de l'activiste qu'il a défendu, ne faisant que reprendre ses déclarations en des termes similaires et de manière globalement peu étayée, ne permettent pas de pallier les lacunes de ses propos ni d'admettre la réalité des persécutions personnelles alléguées. A ce titre, si le requérant indique que des membres de l'ONG MOP « OKP » ont été impliqués dans des procédures pénales fallacieuses, et que quatre ont été contraints de fuir la Russie en se prévalant d'un courrier de la présidente du 13 mars 2020, reprenant par ailleurs les termes de son courrier du 16 septembre 2018, et d'un courrier non daté de M. S. Voronov, lesquels seraient parmi les personnes poursuivies, aucun élément étayé n'est apporté sur le caractère controuvé de telles procédures, à les supposer même établies, et qui tiennent soit à des actes de diffamation envers les juges punis par l'article 297 du code criminel russe, soit à des violences contre les autorités réprimées par l'article 319 du même code. Au surplus, les deux documents présentés comme l'engagement des procédures concernant la présidente de MOD « OKP », le 5 décembre 2019 et de M. S. Voronov, le 15 février 2019, sont produits sous forme de copies, paraissant surchargées par endroit, de nature à faire douter de leur authenticité. Si le requérant a par ailleurs produit plusieurs articles de presse relatifs à la situation des droits de l'homme prévalant en Russie, ces éléments ne suffisent pas à établir ses craintes personnelles. Les documents en russe non traduits n'ont pas à être pris en compte eu égard aux termes de l'article R. 733-5 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, de même que les documents judiciaires traduits en tout ou partie

par un traducteur non assermenté dans les conditions prévues par cet article, alors que les photographies prises dans un tribunal ne peuvent qu'attester de son activisme, lequel n'est pas remis en cause, et que la photographie d'une clé usb et les copies de diplômes et d'un livret de travail, sont par eux-mêmes sans incidence sur sa demande.

6. Par ailleurs, les conditions de sortie du pays de Russie de M. ZIABLITSEV, en mars 2018 sont demeurées opaques, bien qu'il ait produit des reçus de billets électroniques des 19 mars 2018, à son nom, celui de son épouse et de leurs enfants pour se rendre à Minsk depuis Moscou ainsi que les reçus d'achat de billets d'avion du 20 mars 2018 pour se rendre à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle depuis Minsk. En effet, s'il a produit devant la Cour la copie de la page 46 de son passeport où figure le tampon de la douane de Minsk, cet élément, au surplus difficilement lisible, ne figurait pas sur la même page 46 de la copie produite devant l'OFPPA, alors même qu'il a affirmé à l'audience qu'il s'agissait du même document, et sans qu'il apporte de justification à cette incohérence. De plus, il a produit à l'appui de son itinéraire la copie de cartes d'embarquement attestant uniquement qu'il a effectivement pris l'avion, de Paris vers Nice. Enfin, si le requérant a produit à l'appui de ses activités de défense des droits en France, un courrier en réponse de la Cour européenne des droits de l'homme du 13 décembre 2019 attestant de la réception d'un courrier adressé le 12 décembre 2019 à propos des conditions d'hébergement d'un demandeur d'asile, des articles publiés sur un site de l'association, dont il est le président, à propos de son internement psychiatrique en France indiquant qu'il s'agirait d'un internement punitif, des documents relatifs à la procédure en France contre la mesure d'internement dont il a fait l'objet et de la retranscription de ses déclarations dans une vidéo publiée sur *youtube*, à propos de cet internement, il s'est borné sur ces points à faire état de craintes vis-à-vis des autorités françaises, ce qu'il ne peut utilement invoquer.

7. Ainsi, il ne résulte pas de ce qui précède que le requérant serait personnellement exposé à des persécutions au sens de l'article 1^{er}, A, 2 de la convention de Genève en cas de retour dans son pays ou à l'une des atteintes graves visées par l'article L. 712-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. Dès lors, le recours de M. ZIABLITSEV doit être rejeté.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le recours de M. Sergei ZIABLITSEV est rejeté.

Article 2 : La présente décision sera notifiée à M. Sergei ZIABLITSEV et au directeur général de l'OFPPA.

Délibéré après l'audience du 30 mars 2021 à laquelle siégeaient :

- M. Delesalle, président ;
- Mme Cuq, personnalité nommée par le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés ;
- M. Vidon, personnalité nommée par le vice-président du Conseil d'Etat.

Lu en audience publique le 20 avril 2021.

Le président :

La cheffe de chambre :

H. Delesalle



I. Ourahmane

La République mande et ordonne au ministre de l'intérieur en ce qui le concerne ou à tous huissiers de justice à ce requis en ce qui concerne les voies de droit commun contre les parties privées, de pourvoir à l'exécution de la présente décision.

Si vous estimez devoir vous pourvoir en cassation contre cette décision, votre pourvoi devra être présenté par le ministère d'un avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation dans un délai de **deux mois**, devant le Conseil d'Etat. Le délai ci-dessus mentionné est augmenté d'un **mois**, pour les personnes qui demeurent en Guadeloupe, en Guyane, à la Martinique, à La Réunion, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna, en Nouvelle-Calédonie et dans les Terres australes et antarctiques françaises et de **deux mois** pour les personnes qui demeurent à l'étranger.

FRANÇAIS

La Cour nationale du droit d'asile a décidé de rejeter votre recours

ALBANAIS

Gjykata Kombëtare e të Drejtës së Azilit vendosi të hedhë poshtë apelin tuaj.

ANGLAIS

The National Court of Asylum has decided to reject your appeal.

ARABE

قررت المحكمة الوطنية لحق اللجوء رفض طعنكم.

ARMÉNIEN

Ապաստանի իրավունքի ազգային դատարանը որոշել է մերժել Ձեր դիմումը:

BENGALI

CNDA (আশ্রয়ের অধিকার দানের জাতীয় আদালত) আপনার আবেদন নামঞ্জুর করবার সিদ্ধান্ত
নিষেধেন।

CHINOIS

国家避难权法庭决定拒绝您的上诉。

CRÉOLE
HAÏTIEN

Lakou Nasyonal Dwa Azil la deside rejete apèl ou a.

ESPAGNOL

La Corte nacional del derecho de asilo decidió rechazar su apelación.

GÉORGIEN

თავშესაფრის უფლების ნაციონალურმა სასამართლომ არ დააკმაყოფილა თქვენი ხარჯელი.

LINGALA

Cour nationale ya droit d'asile é teni kopesa yo rejet to é boyi ko ndima makambo na yo.

HINDI

قومی عدالت برائے سیاسی پناہ گزین کی طرف سے آپ کی اپیل مسترد کر دی گئی ہے۔

PASHTO

د پناه غوښتنې ملي محکمې ستاسو اپیل (محکمہ) رد کړي.

PERSAN

دیوان ملی حقوق پناهندگی درخواست تجدید نظر شما را مردود اعلام کرد.

PORTUGAIS

O Tribunal Nacional do Direito de Asilo decidiu rejeitar o seu recurso.

ROM

O Nacionalno Križi važe Hakaja e Azilese anda chinadipe te chudol tumari ruđutni/molba.

RUSSE

Решением Национального Суда по правам беженцев, Ваше обжалование отклонено.

SERBE

Nacionalni sud prava na azil je odlučio odbaciti Vašu žalbu.

SOMALI

Maxkamada qaranka ee ku sahabsan xeerka magangalyada ayaa ka bixisay diidmo xukunkii aad dhigatay

SORINKÉ

Kiitikutira be ga sikki ti xalifamundunden haqun ɲa, aken bara an jaabikutanden xibaaren ɲa.

TAMOUL

தேசிய புகலிட உரிமை நீதிமன்றம் உங்கள் புகலிடக்கோரிக்கை
விண்ணப்பத்தை நிராகரிக்க முடிவெடுத்துள்ளது.

TURC

Sığınma Hakkı Ulusal Mahkemesi, itirazınızı reddetmeye karar vermiştir.

M. ZIABLITSEV Sergei

A NICE, le 9.07.202

Un demandeur d'asile privé tous les moyens de subsistance du 18.04.2019 à la suite d'infractions pénales commises par l'OFII et des tribunaux français

Adresse : Chez M et Mme Jamain,
6 rue Guiglia, 06000 Nice, Contrôle
Tel. 06 95 99 53 29
bormentalsv@yandex.ru

CNDA

Bureau de l'aide juridictionnelle

télécopie 01 48 18 43 11

baj.cnda@cnda.juradm.fr

N° de recours : 19054334

M. SERGEI ZIABLITSEV c/OFPRA et la CNDA

Objet : Demande d'aide juridictionnelle

Au Bureau d'aide juridique

Par la présenté, j'ai l'honneur de vous faire une demande d'aide juridictionnelle. Je souhaite bénéficier de la désignation d'un avocat dans le cadre de l'aide juridictionnelle afin de me défendre auprès de la CNDA contre sa décision du 20.04.2021 me délivrée le 17.06.2021 de rejet de mon appel contre la décision de l'OFPRA du 30.09.2019, **dans la procédure de révision et de rectification.**

Je suis ressortissant russe et persécute par les autorités russes comme un défendeur des droit d'homme, un membre de l'organisation internationale publique «Contrôle public d'état de droit » (MOD «OKP»), opposant dénonçant la corruption au sein de la police, des procureurs et des juges.

Ma requête contient mes arguments sur l'obligation de réexaminer la décision justement dans cette procédure.

Requête <http://www.controle-public.com/gallery/RRCNDA.pdf>Annexes <http://www.controle-public.com/gallery/An09.07.pdf>La procédure <http://www.controle-public.com/fr/Asile-1>

Je n'ai aucun revenu, y compris l'ADA.

Je vous remercie de bien vouloir me communiquer les coordonnées de mon avocat, ainsi que son adresse e-mail.



Rapport de transmission

Numéro de fax: +33 1 48184430
 Nom du receveur: BAJ
 Envoyé: 10/07/2021 19:10
 Statut: Réussi
 Détails du statut: Успешно
 Pages: 1
 Tarif: 0,09 €

M. ZIABLITSEV Sergei

A NICE, le 9.07.202

Un demandeur d'asile privé tous les moyens de subsistance du 18.04.2019 à la suite d'infractions pénales commises par l'OFII et des tribunaux français

Adresse : Chez M et Mme Jamain,
 6 rue Guiglia, 06000 Nice, Contrôle
 Tel. 06 95 99 53 29
hormentalsv@yandex.ru

CNDA

Bureau de l'aide juridictionnelle
 télécopie 01 48 18 43 11
baj.cnda@cnda.juradm.fr

N° de recours : 19054334

M. SERGEI ZIABLITSEV c/OFPPRA et la CNDA

Objet : Demande d'aide juridictionnelle

Au Bureau d'aide juridique

Par la présenté, j'ai l'honneur de vous faire une demande d'aide juridictionnelle. Je souhaite bénéficier de la désignation d'un avocat dans le cadre de l'aide juridictionnelle afin de me défendre auprès de la CNDA contre sa décision du 20.04.2021 me délivrée le 17.06.2021 de rejet de mon appel contre la décision de l'OFPPRA du 30.09.2019, **dans la procédure de révision et de rectification.**

Je suis ressortissant russe et persécuté par les autorités russes comme un défendeur des droit d'homme, un membre de l'organisation internationale publique «Contrôle public d'état de droit » (MOD «OKP»), opposant dénonçant la corruption au sein de la police, des procureurs et des juges.

Ma requête contient mes arguments sur l'obligation de réexaminer la décision justement dans cette procédure.

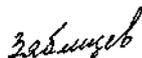
Requête <http://www.controle-public.com/gallery/RRCNDA.pdf>

Annexes http://www.controle-public.com/gallery/An09_07.pdf

La procédure <http://www.controle-public.com/fr/Asile-1>

Je n'ai aucun revenu, y compris l'ADA.

Je vous remercie de bien vouloir me communiquer les coordonnées de mon avocat, ainsi que son adresse e-mail.



M. ZIABLITSEV Sergei

A NICE, le 9.07.2021

Un demandeur d'asile privé tous les moyens de subsistance du 18.04.2019

Adresse: Chez M et Mme Jamain,
6 rue Guiglia, 06000 Nice, Contrôle
Tel. 06 95 99 53 29
bormentalsv@yandex.ru

A la CNDA

Envoi par télécopie 01 48 18 44 30

Nº de recours : 19054334

M. SERGEI ZIABLITSEV c/OFPRA et la CNDA

Je notifie l'envoi par e- mail contact@cnda.juradm.fr à 11 :48 de la requête de révision et de rectification de la décision de la CNDA du 20.04.2021.

Ma requête contient mes arguments sur l'obligation de réexaminer la décision justement dans cette procédure.

Requête <http://www.controle-public.com/gallery/RRCNDA.pdf>

Annexes <http://www.controle-public.com/gallery/An09.07.pdf>

Je demande que celle-ci soit prise en compte dans le dossier et examinée.

Je rappelle de ma demande de compte CNDém@t et j'attends aussi mon accès à ce système.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

M. Ziablitsev S- activiste



№ de recours : 19054334: requête en révision et rectification au but de la

← пред. след. →



bormentalsv@yandex.ru bormentalsv@yandex.ru

сегодня в 11:48

4 получателя: Contact CNDA cm@coe.int cab-borrell-fontelles-contact@ec.europa.eu

Conseil d'État

Письма на тему

bormentalsv@yandex... 11:48
La CNDA de la France Le vic...

Язык письма — французский. Перевести на русский?



Вложения

Requête en
révision



Ссылки

Письма от

bormentalsv@yandex.ru

La CNDA de la France

Le vice-président du Conseil d'Etat M. Bruno Lasserre

Comité Des Ministres

Commissaires européens, Haut représentant / vice représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité M. Josep Borrell Fontelles

Je demande à tous les organes de me contacter électroniquement et les destinataires 2-4 m'envoyer le numéro d'enregistrement de mon appel

Requête <http://www.controle-public.com/gallery/RRCNDA.pdf>

Annexes <http://www.controle-public.com/gallery/An09.07.pdf>

La procédure <http://www.controle-public.com/fr/Asile-1>

Rapport de transmission

Numéro de fax: +33 1 48184430
Nom du receveur: CNDA
Envoyé: 10/07/2021 19:33
Statut: Réussi
Détails du statut: Успешно
Pages: 2
Tarif: 0,18 €

M. ZIABLITSEV Sergei

A NICE, le 9.07.2021

Un demandeur d'asile privé tous les moyens de
subsistance du 18.04.2019

Adresse: Chez M et Mme Jamain,
6 rue Guiglia, 06000 Nice, Contrôle
Tel. 06 95 99 53 29
bormentalsv@yandex.ru

A la CNDA

Envoi par télécopie 01 48 18 44 30

N° de recours : 19054334

M. SERGEI ZIABLITSEV c/OFPPA et la CNDA

Je notifie l'envoi par e-mail contact@cnda.juradin.fr à 11:48 de la requête de
révision et de rectification de la décision de la CNDA du 20.04.2021.

Ma requête contient mes arguments sur l'obligation de réexaminer la décision
justement dans cette procédure.

Requête <http://www.controle-public.com/gallery/RRCNDA.pdf>Annexes <http://www.controle-public.com/gallery/Ano09.07.pdf>

Je demande que celle-ci soit prise en compte dans le dossier et examinée.

Je rappelle de ma demande de compte CNDem@t et j'attends aussi mon accès à ce
système.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

M. Ziablitsev S- activiste



Ziablitsev Sergei
Le défenseur des droits humains
Demander d'asile politique
Adresse: 6 rue Guiglia, 06000 Nice, Chez M. et
Mme. Jamain
Tel. +33 6 95 99 53 29
Email: bormentalsv@yandex.ru
Le président association "Contrôle public"
Tél.: + 33 (6) 95 99 53 29
Email: controle.public.fr.rus@gmail.com
<http://www.controle-public.com/fr/Droits>

1. Le directeur territorial l'OFII
2. Le directeur de SPADA
3. Chef de service de la SPADA 06
(Forum Réfugiés Cosi),

J'ai le droit de présenter une nouvelle demande en raison de l'existence de circonstances nouvelles - feuille 28 du Guide :

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/90010/699827/file/Guide-DA-en-France-version-en-RUSSE.pdf>

Je souhaite enregistrer ma demande de protection internationale.

Envoyez-moi une notification par e-mail de l'enregistrement de la pétition et toutes les informations sur les actions futures.

Я имею право подать прошение повторно в связи с существованием новых обстоятельств-лист 28 Руководства:

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/90010/699827/file/Guide-DA-en-France-version-en-RUSSE.pdf>

Я прошу зарегистрировать мое прошение международной защиты.

Направить мне на емэйл уведомление о регистрации прошения и всю информацию о дальнейших действиях.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de mes salutations distinguées.

Ziablitsev

360 Поиск Почта Диск Телемост Календарь Ещё Улучшить Почту 360

Написать

Входящие 307
Отправленные 7638
Удалённые
Спам 4
Черновики
Шаблоны
Создать папку
1 99+

Кураре-медицина
Бизнес Президенту
Создать метку
Реклама Отключить

hero-wars.com Хроники Хаоса: Играй без Скачивания! Собери армию могущественных героев и развивай их умения... [Перейти](#) Реклама 18+ X

1. 09.07.21, 1 f., enregistrer une demande de protection internationale. ← пред. след. →

bormentalsv@yandex.ru bormentalsv@yandex.ru 9 июл в 13:12
5 получателей: platform@forumrefugies.org OFFI Frédéric Szczepaniak
hania.buchrif@ofil.fr asabadel@forumrefugies.org X

1. 09.07.21, 1 л., прошение PDF

Письма на тему
bormentalsv@yande... 20 июл
1) Préfecture des Alpes Mariti...
bormentalsv@yandex... 9 июл
Начало переадресованного...
bormentalsv@yandex... 9 июл

Вложения
Ссылки
Письма от bormentalsv@yandex.ru

Нажмите здесь, чтобы Ответить, Ответить всем или Переслать

Написать

Входящие 307
Отправленные 7638
Удалённые
Спам 4
Черновики
Шаблоны
Создать папку
1 99+

Кураре-медицина
Бизнес Президенту
Создать метку
Реклама Отключить

hero-wars.com Онлайн-игра Хроники Хаоса Собери армию могущественных героев и развивай их умения. Покажи, на что ты... [Перейти](#) Реклама X

Fwd: 1. 09.07.21, 1 f., enregistrer une demande de protection internationale. ← пред. след. →

bormentalsv@yandex.ru bormentalsv@yandex.ru 9 июл в 13:18
1 получатель: Forum Réfugiés X

Язык письма — французский. Перевести на русский? [Перевести](#)

1. 09.07.21, 1 л., прошение PDF

Начало переадресованного сообщения:

От: bormentalsv@yandex.ru Дата: 9 июля 2021 г. в 13:12:45 GMT+2 Кому: platform@forumrefugies.org, OFFI
[Показать цитату целиком](#) [Показать всю переписку](#)

Письма на тему
bormentalsv@yande... 20 июл
1) Préfecture des Alpes Mariti...
bormentalsv@yandex... 9 июл
Начало переадресованного...
bormentalsv@yandex... 9 июл

Вложения
Ссылки
Письма от bormentalsv@yandex.ru

Написать



Входящие 313

Отправленные 7642

Удалённые

Спам 16

Черновики

Шаблоны

Создать папку

1

99+



Кураре-медицина

Бизнес

Президенту

Создать метку

Реклама

Отключить



Ответить Переслать Удалить Не прочитано Метка В папку Закрепить

hero-wars.com

Онлайн-игра Хроники Хаоса

Собери армию могущественных героев и развивай их умения. Покази, на что ты...

Перейти

Fwd: 1. 09.07.21, 1 f., enregistrer une demande de protection internationale.

← пред.



bormentalsv@yandex.ru bormentalsv@yandex.ru

9 июл в 13:18

1 получатель: Forum Réfugiés

Письма на те...

bormentalsv@ya

1) Préfecture de

bormentalsv@ya

Начало переад

bormentalsv@ya

Вложения

Ссылки

Письма от

bormentalsv@

Язык письма — французский. Перевести на русский?

Перевести



1. 09.07.21, 1 л.,
прошение



PDF

Начало переадресованного сообщения:

От: bormentalsv@yandex.ru

Дата: 9 июля 2021 г. в 13:12:45 GMT+2

Кому: platform@forumrefugies.org, OFFI <nice@ofii.fr>, Frédéric Szczepaniak <frederic.szczepaniak@ofii.fr>, hania.ouchrif@ofii.fr, asabadel@forumrefugies.org

Тема: 1. 09.07.21, 1 f., enregistrer une demande de protection internationale.

2. 19.07.21. Fwd: renouvellement mon récépissé dans le cadre d'une procédure à la CNDA

bormentalsv@yandex.ru

bormentalsv@yandex.ru

19 июл в 21:36

1 получатель

:



Продление ресепесе de attestation du demandeur d'asile

Язык письма — французский. Перевести на русский?

Перевести

1. 10.07.21, renouvellement resepisse .pdf **PDF** 2. Récépissé Ziablitsev до 12.07.21. Получил 27.01.21.pdf **PDF** 3. 20.04.21, CNDA, 7 f. D20.04.pdf **PDF** 4. Demande au BAJ.pdf **PDF** 4.1. TransmissionReport_BAJ.pdf **PDF** 5. Email à la CNDA.pdf **PDF** 5.1 TransmissionReport_33148184430_CNDA.pdf **PDF**

7

Le 10/07/21, j'ai déposé une requête pour renouvellement mon récépisse qui a expiré le 12/07/21.

Le 19/07/21 je n'ai pas de récepisse.

Je m'y attends.

Cordialement, 19/07/2021, m. Ziablitsev Sergeï.

10/07/21 я направил прошение renouvellemnt mon resepisse, которое истекло 12/07/21.

На 19/07/21 у меня нет resepisse.

Я ожидаю его.

The screenshot shows an email client interface with the following elements:

- Header:** "360" logo, search bar, and navigation icons (Mail, Disk, Telegram, Calendar, etc.).
- Left Sidebar:** "Написать" button, folders (Входящие: 307, Отправленные: 7637, Удаленные, Спам: 4, Черновики), "Создать папку", "Создать метку", and "Огласить" button.
- Main Content:**
 - Sender: **bormentalsv@yandex.ru**, 19 июл в 21:36.
 - Subject: "2. 19.07.21. Fwd: renouvellement mon récépissé dans le cadre d'une" (partially visible).
 - Attachments: A list of 5 PDF files: "1. 10.07.21, renouvellement", "2. Récépissé Ziablitsev до 12.07.21", "3. 20.04.21, CNDA, 7 f.", "4. Demande au BAJ.pdf", and "4.1. TransmissionRe".
 - Message Body: The text from the typed document, including the French subject line and the Russian body text.
- Right Sidebar:** "Письма на тему", "Вложения", "Ссылки", and "Письма от bormentalsv@yandex.ru".

Fwd: 1. 09.07.21, 1 f., enregistrer une demande de protection internationale.

bormentalsv@yandex.ru

bormentalsv@yandex.ru

20 июл в 17:23

2 получателя

:



06 Spada



Продление ресепеце de attestation du demandeur d'asile

1. 09.07.21, 1 л., прошение защиты, SPADA, OFII.pdf 

1) Préfecture des Alpes Maritimes DRIM/BES/Asile pref-renouvellement-ada@alpes-maritimes.gouv.fr

Le 09/07/21 j'ai déposé une demande auprès de la SPADA pour enregistrer ma demande d'asile. Je postule.

SPADA n'a toujours pas enregistré ma demande et ne m'a pas fourni de confirmation ou d'instructions pour l'action.

Je vous demande de faire les démarches pour enregistrer mes candidatures.

2) SPADA 06

Je continue d'attendre l'enregistrement de ma demande d'asile. Le 20/07/21 je n'ai reçu aucune réponse.

M. Ziablitsev Sergei, 20/07/21, a Nice, France.

09/07/21 я подал обращение в SPADA для регистрации прошения убежища. **ПРилагаю.**

SPADA до сих пор не зарегистрировало мое прошение и не предоставило мне подтверждения и инструкций к действиям.

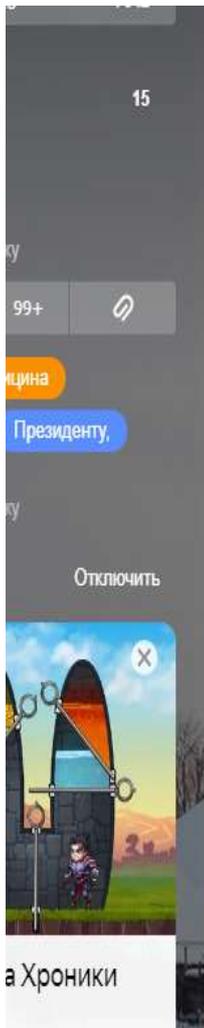
Я прошу принять меры к регистрации моего ходатайств.

SPADA 06

Я продолжаю ожидать регистрации моего прошения о убежище. На 20/07/21 я не получил ответов.

Начало переадресованного сообщения:

От: bormentalsv@yandex.ru Дата: 9 июля 2021 г. в 13:



Fwd: 1. 09.07.21, 1 f., enregistrer une demande de protection internationale.



bormentalsv@yandex.ru bormentalsv@yandex.ru

20 июл в 17:23

2 получателя: 06 Spada Продление residence de attestation du demandeur d'asile

1. 09.07.21, 1 л.,
прошение



PDF

1) Préfecture des Alpes Maritimes DRIM/BES/Asile pref-renouvellement-ada@alpes-maritimes.gouv.fr

Le 09/07/21 j'ai déposé une demande auprès de la SPADA pour enregistrer ma demande d'asile. Je postule.

SPADA n'a toujours pas enregistré ma demande et ne m'a pas fourni de confirmation ou d'instructions pour l'action.

Je vous demande de faire les démarches pour enregistrer mes candidatures.

2) SPADA 06

Je continue d'attendre l'enregistrement de ma demande d'asile. Le 20/07/21 je n'ai reçu aucune réponse.

M. Ziablitsev Sergei, 20/07/21, a Nice, France.

← пред след

Письма на тему

bormentalsv@yande... 20 июл
1) Préfecture des Alpes Mariti...

bormentalsv@yandex... 9 июл
Начало переадресованного...

bormentalsv@yandex... 9 июл

Вложения

Ссылки

Письма от

bormentalsv@yandex.ru

fournir sécurité de la vie d'un détenu M. Ziablitsev S.



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com> sam. 24 juil. 19:14 (il y a 1 jour)

À police-nice, DDSP06, NICE/ACCUEIL

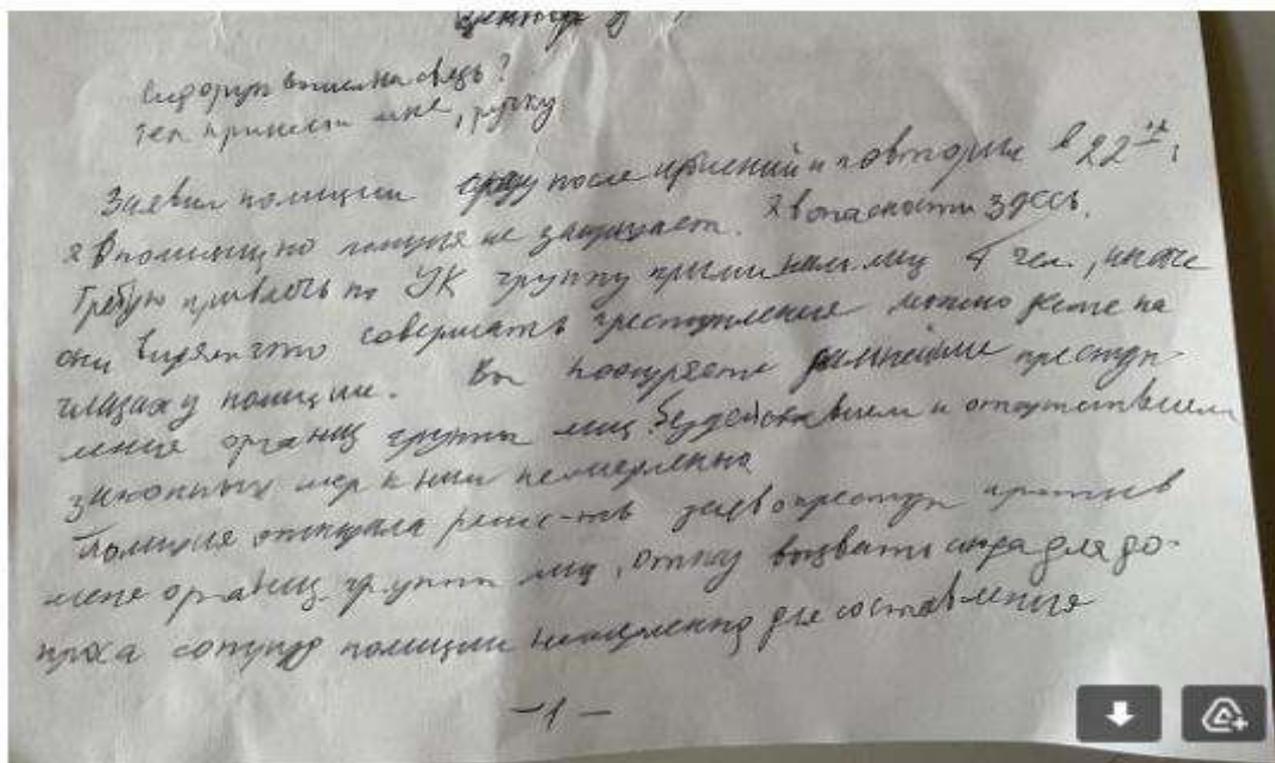
Attention

la police
le procureur de Nice

Dans le centre de détention des étrangers M. Ziablitsev S., illégalement détenu le 23.07.2021, a été battu le premier jour par les détenus. Il a demandé à la sécurité de lui fournir une aide médicale, ce qui lui a été refusé. Après s'être fait battre, on l'a emmené dans une chambre à part, qu'on fermait à clé. Aujourd'hui, dans la nuit on l'a transféré de nouveau dans une cellule commune, dans laquelle on accède ces mêmes personnes qui l'ont frappé. Il est inquiet pour sa vie, suite à des menaces de morts de la part de ces personnes. Il en a informé le chef de la sécurité, ses paroles ont été ignorés. Il est indispensable de prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de M.Ziablitsev qui se trouve sous la responsabilité de la police.

Nous demandons la police de conserver toutes les vidéos de son passage à tabac le 23.07.2021 et traduire les bandits en justice.

Association "Contrôle public" le 24.07.21 19:10



protocole verbal.
2. координатору - багдан рече в полиция и
отвор. закона - зона беззакония и
връщане.

24.07.21 08:45 прегледана била в дома в градовете и
звонил е след извадки (асоциация). Общител, 6'03,
погони 09:30 не дават възможност.
Подобряване некои иткан. и в отпуски, единично

Угроза криминално.

Защита на държавата при изключително време гледа и периметър
месеци 5 дни - това означава да се в. 4C, за това време
може да се види резултат.

Резултатът е свързан с това, че имаме възможност да решим
критичните ситуации и отговорите оперативни изпитания.

когато

23.07.21 изгледана била.

при операцията изгледана (преглеждана) : не се губи



Garanti sans virus. www.avg.com

2 pièces jointes



2 pièces jointes



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com> sam. 24 juil. 22:30 (il y a 21 heures)

À police-nice, DDSP06, NICE/ACCUEIL

La police
Le procureur de Nice

Après avoir battu M. Ziablitsev S. a exigé un médecin et la fixation des coups du personnel du centre de détention, Il a été refusé le jour du passage à tabac et le lendemain. Il a exigé des poursuites pénales contre les bandits qui l'ont battu. Le personnel du centre a refusé de fixer sa déclaration. De toute évidence, toutes les actions du personnel visent à dissimuler le passage à tabac. Le deuxième jour M. Ziablitsev S. a mal à la tête, sur laquelle les bandits ont battu les pieds. Il a une bosse à la tête. En tant que médecin, il a des préoccupations au sujet des complications possibles sans vérification et diagnostic en temps opportun.

Nous exigeons que des mesures soient prises, que les coups soient enregistrés, qu'une enquête soit menée, qu'il soit reconnu comme victime, qu'il ait accès à un médecin.

Association "Contrôle public" le 24.07.21



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com>

24 juil. 2021 22:30 (il y a 21 heures)



À police-nice, DDSP06, NICE/ACCUEIL ▾

La police
Le procureur de Nice

Après avoir battu M. Ziablitsev S. a exigé un médecin et la fixation des coups du personnel du centre de détention, Il a été refusé le jour du passage à tabac et le lendemain. Il a exigé des poursuites pénales contre les bandits qui l'ont battu. Le personnel du centre a refusé de fixer sa déclaration. De toute évidence, toutes les actions du personnel visent à dissimuler le passage à tabac. Le deuxième jour M. Ziablitsev S. a mal à la tête, sur laquelle les bandits ont battu les pieds. Il a une bosse à la tête. En tant que médecin, il a des préoccupations au sujet des complications possibles sans vérification et diagnostic en temps opportun.

Nous exigeons que des mesures soient prises, que les coups soient enregistrés, qu'une enquête soit menée, qu'il soit reconnu comme victime, qu'il ait accès à un médecin.

Association "Contrôle public" le 24.07.21

handwritten

Ziablitsen Sergei

работавший
президент ассоциации "Control public"

+33 6 95 99 53 29

control.public.fr.rus@gmail.com

- Le ministere interier
министру МВД Франции
- Le procureur general France

2. Выявление нарушений. Требуется
уточнить.

Ассоциация выявила угрозы нарушения за время
с 11¹⁰ 23.07.21 и ~~предъявила~~ ~~ее~~ ~~представитель~~ ~~профи~~
лю на выявление документировать. Требуется уточнение
на в кратчайшие сроки Ассоциацию, мене уве-
домить о результатах мер на место.

1. Полиция не пресекает преступлений, совершае-
мых на территории под видеонаблюдением. Угрожает
зачеми по УК Фр., не составляет протокол verbal.

Например, как пример, 23.07.21 французская угрожа-
ющая записка на почте, подтвердил публично угрозе
вида. В 19³⁰ при безработии почты в 19⁴⁰, и вот
сутью в 22²⁰ для прекращения преступлений.

2. Полиция, не пресекая правонарушений, преступлений,
провоцирует преступников на совершение повтор-
ное. Это не преследует в ре комиссарата.

низованной солидованной...
...огромному крику и себя порбадри-
...матом жесит "перрчатом"

Поэтому это система.

3. Задержанные в Центре содержатся в комна-
та по 4-6 человек. Это нарушает личное
пространство. Между крика, отсуствия возмоз-
ности отдохнуть каково формирует у них
необоснованную агрессию, на попушки, нарушают
или закон, келоманы, неизвестная даме или
самими.

4. Видеокамеры установлены в палатах при
свободном входе где могут замаскированы преступ-
ников.

Это позволяет формировать или совершать преступ-
ления без видеорегистрации на подшивке, полиция
решит не видеть этого мерзаве при этом нет
возможности палатах сменить группу в комнату.

Например, 24.07.21 в 18⁴⁰, неизвестная украинка
попытки оканчивением порядка поиме угрозы
убийства путем избивание группой людей около
20-25 человек окружила меня одного в комнате 49
стали злыбков (карты у комнаты 49 в черной
майке) это здесь много арабов, а русских, а в
орки, и в форме их сизматся. Они мне
запрещают разговаривать с другим русским, мои
соседей.

Я сообщила это буду действовать в рамках закона
и бесервент с молви! кем сооту необходимости.

Поим этого группы преступников, деловую пра-

низованной согласованности по мне прибли-
жается угрожающе крива и себя подбери-
вше левая рука показывать жест "перерыв"
ахриш. Я сообщил что кто порождает бешен-
е катку не дитя.

Они стали повторять эту фразу много
1 в черной майке. Я ответил: все равно буду
решать все согласно закону и убеждениям.

Группа зашла.

Через 20 минут слышно были коммюни-
цирование что они знают о угрозе мне. Я потребо-
вал принять меры ответственности угрозы
выполнения, напомним что мне ~~не~~ возбранял
для фиксации подвез оказавшая экстренной
помощи. Полиция повторяет что все будет
охраняется потому что они ~~не~~ за мной.
Я сообщил что кешер в комнатах нет и не
успел нажать кнопку экстренного вызова.

И не успел добраться по 0 этажа и успел поспу-
таться в дверь. Так было 23.07.21, когда в 19⁴⁰
е тащивали в дверь 5 минут и одновременно
открыли удар 4 преступников а затем 7 мин
звонил в кнопку в 22⁰⁰ при выходе двери в
эту комнату преступниками.

5. В комнате нет радиостанции, вообще уль-
вий для гражданского мира.
6. Нет шума (он слышит все или несколько комнат).
7. Не слышит телефонную связь в комнате. Ограничивает
время общения с артистами, представителями.
8. Интернет не работает в здании в комнате
связанной, вай-фай отсутствует
9. Отказ охранять экстренную медицинскую по-
мощь.
10. Отказ привлекать преступников по УК РФ.
11. Отказ предоставить видеозапись преступлений
в отношении меня.
12. Артисты не защищают себя от ударов в штырь
ресат полицией, угрожают карулими
прав задержанных
13. Документов не берут на почтском этапе
я не знаю что за документ
14. Ни один пункт из "Перечня прав задержанных"
Заметка на русском языке не копируется. Артист
бездействует.
15. Камеру задержанных возавать телефон
вне зависимости нашего реню него (предуют
20 € за простой телефон).
16. Если не дают вторую порцию. Я говорю еще
решено написать его письмо

Завтрак в будочки. Это всё, например.

17. Задержанного в принципе нет возможности
знать какие документы ему выдаёт суд, полиция
готовит допросы как самому, так и с помощью
юриста, Ассоциация "Forum Refugees", адвоката.
По сути все эти инициативы бесполезны. Они
есть, но задержанные утверждают что они не по-
могают. Обещания на словах, но на деле
реальной защиты нет. Люди полностью
здесь беззащитны, поэтому вынуждены
сбиваться в группы, как скотуха, чтобы чув-
ствовать хотя бы какую-нибудь защищённость,
хотя бы физическую, ведь нет защиты го-
сударства.

18. Условия содержания в палатке (11¹⁰-18⁰⁰)
улучшены 12.08.20 Ассоциация указывала на
грубые нарушения, но не случилось ничего за
год.

19. Местные фальшмаркировки допросы полицией,
адвокатом, переводчиком, браком. Все указав-
ные действуют против интересов задержан-
ного.

Адвокат Мариотт (мариотт) сказал, что по-

играет роль от создателя познания и
идеи полиция.

Враг, получив отказ в доверии по причине
отсутствия ~~идеологической~~ идеологии, много преступлений
виртуальных видеорепортажи бесстыдно все равно
оформи брань, ~~будет в о~~ ^{где играют роль} ~~идеологический~~ ^{идеологический}
здоров. Не указав ни аналитического.

Там и другие случаи о фотополитике
идеологическая - это давал никакой информации
кни. Имя брата Sacha (Bernatajil?)

Викторина мед. брата? (или Augustine?)

Ужасно: если вы будете сотрудничать с
полицией я напишу репорт что вы
идеологически верны, и отключите полицию
ставитесь все равно составило себе

я записал отвод о ее преступлениях. Она
отказалась переработать отвод руководству и
идеологическая о ее преступлениях.

20. Февраль о этом не имеет звонка. Удары в нее
полиция не слышит. Там было когда была группа
группа преступников.

21. полиция бьет ищет безнаказанно. Обещать
полицию, каждого сотрудничать и

секретную комнату в британской резиденции,
попытка скрыть камеру и вести запись.
Например:

Мене ударя секретной сотрудницей в лоб
(слева от лица) по коже не только у перемычки;
сотрудник одетой с волосами светло-розовыми
адресатом себя в присутствии шефа
бюро (экскурсия), в ее разбитые ударен
лице по коже лица, след коготь, ударя кулак
ком в спину и левую руку в коридоре на
лицо женщины (в коридоре стоит и
возвращая переводчика).

22. Я заявил о переносе копии фоносе прези-
дента Т.А. де Ма Руссель Гаспаль, после чего меня
лишили свободы 23.07.21. Также тогда самое
преступление совершила около 12.08.20. Оба
преступления не расследованы ^{требую} расследования.

23. Заявляю о факте преступления президента -
сильно критикую решение покинуть страну.
Он знает 10.05.21 о смене адреса карто.
Вступил в преступный сговор со СПАДА, ОРИИ,
с целью не вступать и не обосновывать иной
решение.

24. Заявления о проформе residence
и направлении проформы в США, ФТИИ.

Заявление о процедуре получения уведомления и о
пересмотре досае направления в США.

Все доказательства укладываются ответами
наши организационной структурой.

Комиссары отпущены к 18⁰⁰ 23.08.21 для проведения
интервью досае по виртуальной аудиовизуальной суду
14.06.21 в рамках представления Ассоциации
интересов подзащитного, и первым делом в
Центр, где имеют свободное знание ^{от меня} ~~это~~ ~~и~~
что я направил запрос о проформе моего
residence досае оконченной, но проформы ~~на~~ ~~на~~
ни ответили ни на запрос и ни повторный запрос.

25. обеспечить 2-местные комнаты, чтобы
были в порядке с учетом геновальных изменений.

26. обеспечить работу мест в комнате

27. обеспечить место для семьи, чтобы в комна-
те можно было отдыхать

**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

Liberté
Égalité
Fraternité

M. Sergei ZIABLITCEV
N° F.N.E. : 0603180870
Mesure d'éloignement n°: 21-2032

**Direction de la réglementation
de l'intégration et des migrations**

Bureau de l'éloignement
et du contentieux du séjour

Nice, le 23/07/2021

ARRÊTÉ
portant placement en rétention

Le Préfet des Alpes Maritimes
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU** la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950, et notamment les articles 3 et 8 ;
- VU** le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA), notamment ses articles L.612-3, L.741-1, L.741-4, L.741-6, L.744-4 ;
- VU** la convention relative aux droits de l'enfant, faite à New York le 26 janvier 1990, et notamment son article 3 ;
- VU** le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles L. 121-1 et suivants ;
- VU** l'arrêté n°2021-660 du 24/06/2021 portant délégation de signature à M. Thierry BUIATTI, directeur de la réglementation, de l'intégration et des migrations à la préfecture des Alpes-Maritimes, publié au recueil des actes administratifs spécial n°157-2021 le 25/06/2021 ;
- VU** les éléments figurant au dossier, relatifs à la situation personnelle et familiale de M. Sergei ZIABLITCEV, né(e) le 17/08/1985 à Kiseliou (Russie), de nationalité russe ;

CONSIDÉRANT que M. Sergei ZIABLITCEV, a été interpellé à Nice le 23/07/2021 et placé en garde à vue pour des faits d'atteinte à la vie privée et enregistrement en salle d'audience ;

CONSIDÉRANT qu'une décision de refus de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours a été prise à son encontre le 21/05/2021 et lui a été transmis par voie postale le 25/05/2021 à la dernière adresse communiquée par l'intéressé à l'administration, auprès de l'association Forum Réfugiés COSI 5257 - 111 bd de la Madeleine - 06000 Nice ; que l'intéressé n'a communiqué aucune nouvelle adresse à l'administration ; que son courrier est

N° D'ORDRE

ÉTAT CIVIL

DDPAF06

QUILLE ET

Dep

ée au CRA le

le CASE/L

DRAGAN

CE

ATURE

ature du retenu

URE DE SOP

à

revenu le 15/06/2021 en préfecture, portant la mention « Pli avisé et non-réclamé » ; qu'il revenait à l'intéressé de relever son courrier, et qu'il ne peut ainsi aucunement contester la régularité de la notification de cette décision ;

CONSIDÉRANT qu'ainsi, le délai de départ de 30 jours doit être évalué comme débutant au 15/06/2021, et expirant le 15/07/2021 ; que ce délai est expiré à la date de notification du présent arrêté ;

CONSIDÉRANT que l'intéressé(e) n'a pas satisfait à l'obligation qui lui a été faite de quitter le territoire français et qui date de moins d'un an ; qu'aucun élément nouveau serait de nature à remettre en cause l'obligation de quitter le territoire susvisée ;

CONSIDÉRANT qu'au cours de sa garde à vue le 23/07/2021, l'intéressé a refusé de répondre aux questions des fonctionnaires de police et a souhaité garder le silence ; qu'il ne peut ainsi opposer l'absence de recueil d'observations préalablement à l'édition du présent arrêté ;

CONSIDÉRANT que le présent arrêté est opposé à l'intéressé sur la base des éléments du dossier de l'intéressé connus de l'administration ;

CONSIDÉRANT qu'il ressort des pièces du dossier que M. Sergei ZIABLITCEV ne peut présenter des documents d'identité ou de voyage en cours de validité en original ; qu'il se maintient de manière irrégulière depuis l'expiration de son délai de départ sans avoir entrepris de démarches en vue de régulariser sa situation administrative sur le territoire ; qu'en refusant de répondre aux questions des fonctionnaires de police le 23/07/2021, il a refusé de communiquer les renseignements permettant d'établir son identité ou sa situation au regard du droit de circulation et de séjour ou il a communiqué des renseignements inexacts ; qu'il s'est soustrait à une précédente mesure toujours exécutoire prise le 21/05/2021, notifiée régulièrement par voie postale par la préfecture des Alpes-Maritimes, mesure consécutive au rejet de sa demande d'asile par l'OFPRA le 30/09/2019 puis la CNDA le 20/04/2021 ; qu'il ne justifie pas d'une résidence effective et permanente dans un local affecté à son habitation principale, la dernière adresse connue de l'intéressé correspondant à une domiciliation postale dans le cadre de sa demande d'asile auprès de l'association Forum Réfugiés ;

CONSIDÉRANT que l'intéressé ne présente donc pas de garanties de représentation effectives propres à prévenir le risque mentionné au 3° de l'article L.612-2 et à l'article L. 612-3 du code de l'entrée et du séjour des étrangers, qui justifieraient qu'il soit assigné à résidence dans l'attente de l'exécution effective de son obligation de quitter le territoire français ;

CONSIDÉRANT qu'il ne ressort d'aucun élément du dossier que l'intéressé présenterait un état de vulnérabilité et / ou un handicap qui s'opposerai(ent) à un placement en rétention ; que l'intéressé, qui a refusé de répondre aux questions des fonctionnaires de police, ne peut opposer à l'administration l'absence de prise en compte d'un état de vulnérabilité ; que par ailleurs, le certificat médical établi

le 23/07/2021 malgré le refus d'examen opposé ne relève aucun signe évocateur d'urgence vitale et n'appelle qu'à une vigilance normale :

CONSIDERANT que l'intéressé indiquait dans sa demande d'asile être parent de deux enfants mineurs, issus de son union avec Mme Galina ZIABLITSEVA ; qu'il n'établit par aucun élément la réalité ni la continuité de la cellule familiale, ni contribuer effectivement à l'entretien et à l'éducation de ses enfants avec lesquels il ne démontre pas la réalité des liens ; qu'ainsi il ne peut se réclamer avoir constitué une cellule familiale stable sur le territoire ; qu'en outre, il ne justifie pas être dans l'impossibilité de retourner dans son pays d'origine pour y mener sa vie privée et famille ; qu'au surplus, la mère de ses enfants faisant l'objet d'une mesure d'éloignement en date du 22/02/2020, elle n'a pas vocation à se maintenir sur le territoire français de même que les enfants du couple ; que compte-tenu des circonstances, il n'est pas porté une atteinte à l'intérêt supérieur de l'enfant ;

CONSIDÉRANT qu'il y a dès lors lieu à ordonner son placement en rétention ;

Après avoir procédé à un examen approfondi de la situation personnelle de M. Sergei ZIABLITCEV , de l'ensemble des déclarations de l'intéressé et des éléments produits ;

ARRÊTE

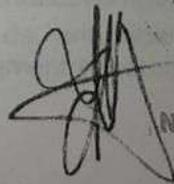
Article 1^{er} : M. Sergei ZIABLITCEV est maintenu dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire, pour une durée de quarante-huit heures dans l'attente de l'exécution d'office de son obligation de quitter le territoire français.

Article 2 : Au moment de la notification de la présente mesure, M. Sergei ZIABLITCEV sera informé de ses droits par l'intermédiaire d'un interprète s'il ne connaît pas la langue française. Pendant la durée de son maintien, il pourra demander l'assistance d'un médecin, d'un conseil et sera également informé qu'il aura la possibilité de communiquer avec son consulat ou toute autre personne de son choix.

Article 3 : M. le secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes, Mme la directrice départementale de la sécurité publique, Mme la Directrice départementale de la police aux frontières, M. le Colonel, commandant le groupement de gendarmerie, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nice, le 23/07/2021

Pour le Prêt,
le directeur adjoint de la réglementation
de l'intégration et des migrations
DRIM-4471



Nicolas HUOT

REP - SAELBI - ADRÉ 00 80 90 98 00 F

N° D'ORDRE	ÉTAT CIVIL DE LA PER
DDPAF06	
QUILLE ET PRISE	
Dépôts : bas	
vée au CRA le 21/07/20	
de CASE/LIT : 22	
DRAGAN	
N° du 1	

au retenu à DE SORT